Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260212-2026021214-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2026 à L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 14

L'an deux mille vingt-six, le douze février, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 30 janvier 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 20 h 24.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*La Forêt-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Christian PENNANECH Liesbeth VAN HORNE Jean-Christophe CORBEL Anne BOURBIGOT Christophe LABORY	Michel LAHUEC Yannick CONNAN	Daniel GOYAT Marie-Françoise COSQUERIC Robert LE NAY Marie HELAOUET	Roger LE GOFF Laure CARAMARO Bruno MERRIEN Laurent LE CAIN Christine JAN Gildas CORNEC Cindy BACCON Vincent ESNAULT	Jean-Pierre MARC Thierry DIMET Pierre-Yves GUILLERMOU	David DEL NERO Yvon ARZUR Mona CASELLINO	René ROCUET Jérôme GOURMELEN
Absents excusés						
	Gilberte LE NAOUR (procuration à Michel LAHUEC)	Audrey LE MOINE (procuration à Daniel GOYAT)	Maxime SIMON (procuration à Cindy BACCON) Cécile TABARLY (procuration à Christine JAN)	Stéphanie MONOT (procuration à Thierry DIMET)	Corinne MARTIN (procuration à Yvon ARZUR)	Céline SIMONOU (procuration à Jérôme GOURMELEN) Gabrielle COSQUERIC André GUILLOU
Nombre de conseillers présents			**27**	**Nombre de conseillers votants**		**34**

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (PAEJ)

La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, dans le cadre de sa compétence en matière d'action sociale et en lien avec la Convention Territoriale Globale (CTG), souhaite développer un nouveau service à destination de la population : un Point d'Accueil Écoute Jeunes (PAEJ).

En effet, la santé mentale des jeunes constitue une priorité nationale. Les échanges menés avec l'ensemble des acteurs de la jeunesse du territoire (collèges, lycée, communes, CPTS, Mission Locale, etc.) ont permis de confirmer l'intérêt de disposer d'un tel service sur le Pays Fouesnantais.

Concrètement, les PAEJ sont pilotés par l'association des PEP du Finistère (financée par la CAF et l'ARS). Ce sont des espaces ouverts aux jeunes âgés de 11 à 25 ans, à leurs familles ainsi qu'aux acteurs de terrain. Animés par des psychologues et des éducateurs spécialisés, ces lieux permettent d'échanger, de poser des questions et d'exprimer un mal-être. Ils s'inscrivent pleinement dans une mission de prévention et d'orientation vers des services adaptés lorsque cela est nécessaire.

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260212-2026021214-DE

Le projet prévoit la mise à disposition de trois demi-journées de présence hebdomadaire d'un professionnel sur le Pays Fouesnantais, avec des interventions possibles dans les collèges, le lycée et à l'hôtel communautaire, notamment.

Le coût annuel de fonctionnement du dispositif est estimé à 20 300 €, financé à hauteur de 10 300 € par les PEP 29, laissant un reste à charge de 10 000 € pour la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

➔ d'autoriser Monsieur le Président à conventionner avec les PEP 29 afin de mettre en place un Point d'Accueil Écoute Jeunes sur le Pays Fouesnantais et de bénéficier de trois demi-journées de permanences hebdomadaires pendant une durée d'un an ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre la présente délibération et à signer, au nom de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, l'ensemble des documents nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF

COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kercoroguë CS21046 - 29170 FOUESNANT

Président